

S Y N D I C A T I N T E R C O M M U N A L A V O C A T I O N M U L T I P L E M

JOURNAL DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION MULTIPLE DE L'AGGLOMÉRATION ORLÉANAISE

EDITO

UNE VISION D'AVENIR

Dessiner les contours ou le visage d'une agglomération pour les 20 ans qui viennent est un exercice particulièrement difficile. La prévision est une science imparfaite, mais à défaut de maîtriser les inconnues de l'avenir nous pouvons envisager notre futur à partir de ce que nous connaissons du présent.

C'est ce que viennent de faire, dans un bel exemple de coopération intercommunale, les 20 communes de l'agglomération orléanaise pour réviser le schéma directeur qui datait de 1974 et qui était manifestement dépassé. Il ne s'agit pas d'un acte banal ou anodin puisqu'il touche de près les 240.000 habitants de notre agglomération. Ce document va en effet prévoir les grands équipements structurants qui vont déterminer, demain, notre vie quotidienne.

Il était d'autant plus important qu'une agglomération comme celle d'Orléans maîtrise son devenir que deux éléments majeurs vont s'imposer à nous : le renforcement de notre rôle de capitale régionale, ce qui nous oblige à être plus attractif encore, et notre vocation à devenir la porte Sud du bassin parisien et un véritable pôle d'équilibre pour toute l'Île-de-France.

Deux défis que nous avons voulu relever avec ambition et volontarisme mais sans démesure. Car la force de l'agglomération orléanaise de demain ce seront ses habitants bien sûr, mais aussi un patrimoine naturel et un environnement incomparable que nous voulons préserver et enrichir. Conjuguer le dynamisme économique et la qualité de la vie, le développement et la protection des sites, l'ambition d'une capitale régionale et le sens de la solidarité au quotidien : tels sont les défis que nous voulons relever.

Autour d'eux s'organisent les grandes lignes de notre Schéma Directeur que nous vous invitons à découvrir dans les pages qui suivent.

YVES PIERRE SUEUR

Maire d'Orléans - Président du SIVU
Président du SIVOM

L'AGGLOMERATION D'ORLEANS PREPARE LE XXI^{EME} SIECLE



Photo B. Vuisson - Ville d'Orléans

Que sera l'agglomération orléanaise de l'an 2015, quel sera son poids économique, son nombre d'étudiants, la répartition de ses logements? 210.000 habitants en 1975, 244.000 en 1990, Combien dans 20 ans? Autant de questions sur lesquelles les élus de l'agglomération travaillent depuis plusieurs années pour apporter ou, du moins, préparer des réponses. Car c'est aujourd'hui que se construit le devenir de notre agglomération, ce qui implique une forte motivation mais aussi une entente intercommunale exemplaire pour réviser le schéma directeur qui servira de cadre au développement futur. Vous découvrirez dans les pages qui suivent les grandes lignes de ce projet de schéma directeur : vous y trouverez 25 raisons d'être fiers d'appartenir au "Grand Orléans", 25 ambitions pour une collectivité qui sera demain encore plus forte et plus solidaire dans un cadre naturel exceptionnel.